Collège Saint-Louis

28 Bis Bd Alexandre Clair - 43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 04 50 00 • www.pole-lachartreuse.fr

Le collège St-Louis et sa section football permettent d'allier un projet scolaire avec un projet sportif. Bien évidemment, les résultats scolaires priment. L'orientation dépendra donc de ceux-ci, mais le projet personnel (option, choix des langues) sont ouverts comme à tous les élèves du collège.

Ne pas jeter sur la voie publique

Conception et réalisation service communication du Pôle La Chartreuse - 04 71 09 83 09

Le collège Saint-Louis
est en partenariat avec
le district de football de la Haute-Loire,
et de la FFF.

District de football :

10, rue Jules Vallès
B.P. 80 080
43002 LE PUY-EN-VELAY

Contact :

04.71.05.98.83 *(Président)*
04.71.05.98.82 *(Directeur)*
04.71.05.41.80 *(Secrétaire)*
04.71.05.98.84 *(CTD)*
04.71.05.98.85 *(CDFA)*

sebastien.boyer@haute-loire.fff.fr

DISTRICT HAUTE LOIRE FFF

Pôle La Chartreuse

Section Football Saint-Louis

De la 6ème à la 3ème, des groupes de travail pour une pratique adaptée à chacun...

Des actions éducatives comme l'apprentissage à l'arbitrage...

DISTRICT HAUTE LOIRE FFF — Pôle La Chartreuse

Conditions d'entrée

- Être admis(e) en 6ème, 5ème, 4ème, 3ème au collège St-Louis.
- Être licencié(e) FFF lors du concours d'entrée et la saison suivante.
- Être admis(e) au concours d'entrée.

Dates du concours d'entrée

15 MAI 2018 (Stade Massot)

- Rattrapage -

MERCREDI 30 MAI 2018 (Taulhac)

Les épreuves

- Tests techniques et physiques.
- Jeu réduit.
- Match.

Dossier d'inscription

Pour participer au concours d'entrée :

Demander le dossier au secrétariat du collège ou le récupérer lors des Journées Portes Ouvertes le samedi 10 mars 2018. **À RENDRE avant le 02 mai 2018 avec certificat médical d'aptitude à la pratique.**

La semaine type de l'élève en section football

Alternance entre les séances section football et EPS au collège.

LUNDI

Éducation Physique et Sportive

MARDI

Section 11h -12h45 pour les 6ème & 5ème et section 15h -17h pour les 4ème & 3ème

MERCREDI

Séance en club ou UNSS au collège (3 fois dans l'année)

JEUDI

Section 11h -12h45 pour les 4ème & 3ème et section 15h -17h pour les 6ème & 5ème

VENDREDI

Éducation Physique et Sportive

Des aménagements possibles

En cas de blessure

Séance de renforcement musculaire, footing...
(un certificat médical d'inaptitude temporaire sera demandé)

En cas de difficultés scolaires

Passage à 1 séance par semaine où l'élève va en étude.

Encadrement de la section

Les séances sont encadrées par des éducateurs diplômés du club du Puy Foot 43, titulaires du B.E.1. et par les professeurs référents de la section football (M.Moulin).

Celles-ci suivent une programmation annuelle type du joueur de football.

Des actions éducatives visant la formation complète du sportif sont mises en place (arbitrage, nutrition...).

Suivi sportif et scolaire de la section football

Un bilan est fait avec les éducateurs du club et le professeur référent pour les bulletins trimestriels.

Une concertation a lieu avec l'équipe pédagogique pour mettre en adéquation l'école avec la section.

Suivi médical obligatoire

Chaque entrant en section doit être muni d'un ECG (électro-cardiogramme) dès la rentrée scolaire.
Pour chaque rentrée un document médical est à faire remplir par la famille, par un médecin agréé.